

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-2/04

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : NOURY Paule

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

OBJET : Actions de sensibilisation à la sécurité routière - Attribution d'une subvention à la Fondation de la route.

Dans le cadre des différentes actions de sensibilisation et d'information sur le risque routier menées par le Département auprès de ses agents, il est proposé de verser une subvention à la Fondation de la route.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le décret n° 85-603 en date du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

VU la délibération du Conseil général n° 3/04 en date du 25 mai 2007, adoptant le plan pluriannuel départemental de sécurité routière (2007-2011),

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

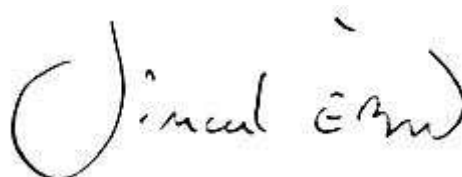
Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'attribuer une subvention de 4 000 € à la Fondation de la route pour l'année 2010, au titre de l'action «Action sociale », opération « subventions», pour sa participation aux actions de sensibilisation et d'information sur le risque routier pour les agents du département et le public.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ